

Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre
(POCTEFA 2014-2020)

ANNEXE 1

Résumé pour le citoyen

Rapport annuel d'exécution

2021



Résumé pour le citoyen

Ce document contient des informations sur le programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020) et résume les activités organisées en 2021 en tant que partie de la gestion du Programme.

Cette information se trouve dans le Rapport Annuel d'Exécution envoyé à la Commission européenne en 2022.

Table des matières

A. Qu'est-ce que le POCTEFA ?

1. Qu'est-ce que le Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020) ?
2. À qui s'adresse-t-il ?
3. Budget et dotation FEDER du Programme
4. Quelle est la zone de coopération POCTEFA ?
5. Comment est-il organisé ?

B. Qu'avons-nous fait en 2020 ?

6. Suivi des projets programmés
7. Évaluations
8. Travaux de préparation du programme 2021-2027

A. Le Programme

1. Qu'est-ce que le Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020) ?

Le programme **INTERREG V-A Espagne-France-Andorre, également appelé POCTEFA 2014-2020**, est un programme européen de coopération territoriale créé pour promouvoir le développement durable du territoire frontalier entre les trois pays.

POCTEFA cofinance des projets de coopération transfrontalière conçus et gérés par des acteurs des deux côtés des Pyrénées et des zones littorales participant au Programme, préservant ainsi le développement intelligent, durable et intégrateur du territoire.

Le programme promeut le développement durable du territoire frontalier de l'Espagne, de la France et de l'Andorre à travers la coopération transfrontalière. Il aide à réduire les disparités de développement du territoire et à unir les forces afin de parvenir à un développement régional durable et à la cohésion des régions qui le composent. En résumé, grâce aux fonds européens, le programme **contribue à améliorer la qualité de vie des habitants de la région**.

Le programme est géré par la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) basée à Jaca (Espagne) et est mis en œuvre dans le cadre d'une gouvernance partenariale associant l'État français, l'État espagnol, l'Andorre, les Régions françaises de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie, les 5 communautés autonomes espagnoles (Euskadi, Navarre, La Rioja, Aragón et Catalunya) et les 5 Départements français frontaliers (Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Haute Garonne, Ariège et Pyrénées Orientales).

2. À qui s'adresse-t-il ?

Le Programme s'adresse aux acteurs des secteurs public et privé de la zone de coopération. Lorsqu'ils deviennent partenaires d'un projet programmé (qui bénéficiera d'un financement FEDER), ils sont appelés bénéficiaires. Des collectivités territoriales et leurs groupements, organismes publics, des entreprises, des agences de développement, des regroupements, des associations, des fondations, des chambres de commerce ou des centres de formation, entre autres types d'entités, peuvent être bénéficiaires.

3. Budget et dotation FEDER du Programme

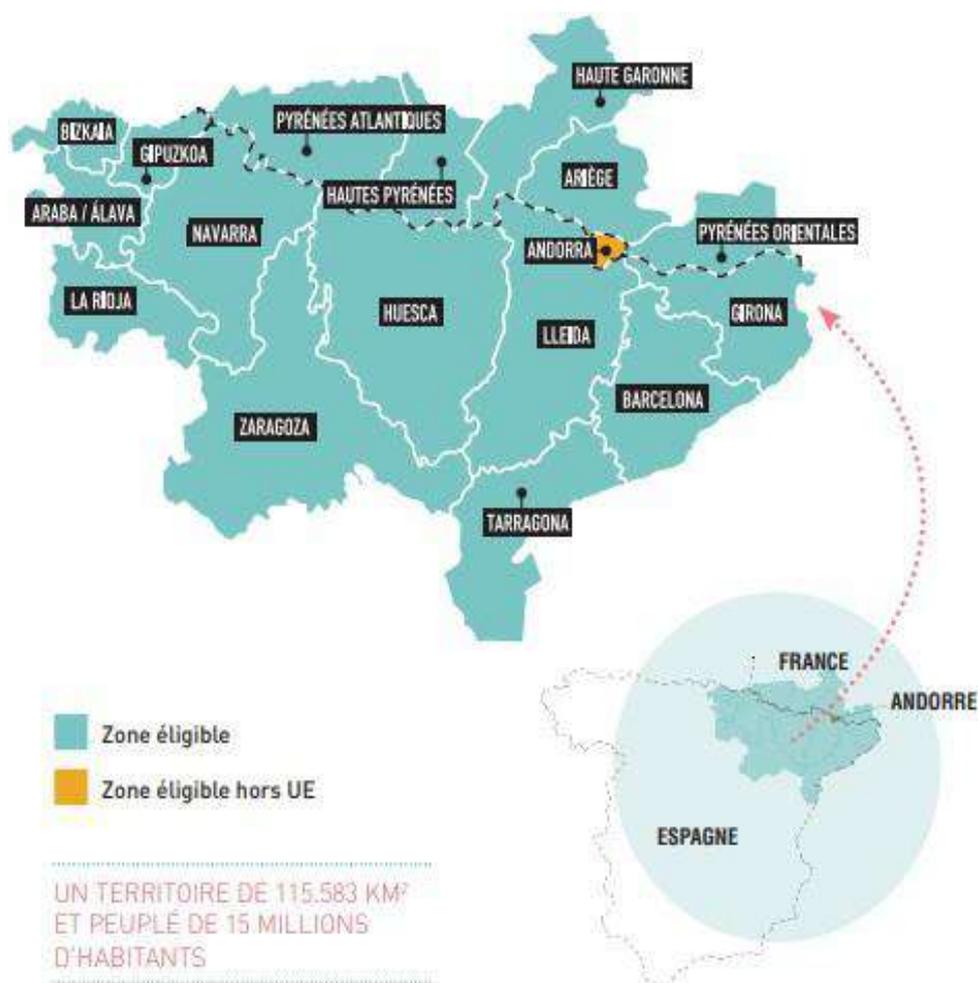
Le POCTEFA 2014-2020 est financé par l'Union européenne et dispose d'un budget de 189,3 millions d'euros correspondant au Fonds européen de développement régional (FEDER).

Le Programme est organisé en **5 axes et 9 Priorités d'Investissement (PI)**, pour lesquels la dotation FEDER est distribuée. Suite à l'approbation, le 3 avril 2020, de la nouvelle version du programme, la répartition est la suivante :



4. Quelle est la zone de coopération POCTEFA ?

Le territoire POCTEFA inclut les territoires suivants :



5. Comment est-il organisé ?

Le **POCTEFA 2014-2020** est organisé en appels à projets. Durant chacun d'entre eux, les acteurs du territoire intéressés par le développement de projets transfrontaliers entrant dans la zone de coopération doivent soumettre leurs candidatures au Programme. Après le dépôt des candidatures, les responsables du Programme choisissent les projets qui répondent aux exigences du territoire et aux critères de présentation des propositions. Les projets sélectionnés bénéficient ensuite d'un cofinancement FEDER.

B. Qu'avons-nous fait en 2021 ?

Dans une année où les conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 se ressentent encore, le programme a tenté de s'adapter à la situation en accompagnant les projets POCTEFA programmés qui ont été plongés dans le déroulement de leurs actions. Certains sont déjà achevés et ont présenté des résultats.

Les candidatures de cinq projets POCTEFA ont également été préparées et présentées cette année pour les **prix Regiostars Awards 2021**. Ces prix sont une initiative de la Commission européenne qui démontrent l'excellence et de nouvelles approches et qui sont décernés chaque année depuis 2008. Deux projets POCTEFA ont été sélectionnés comme finalistes parmi les 214 projets européens qui ont participé au concours. Il s'agit du projet ORHI, qui porte sur l'économie circulaire appliquée à l'industrie agroalimentaire, et du projet TRAILS, qui encourage le transport de marchandises en train par rapport au transport routier.

En ce qui concerne le concours Project Slam, le Programme POCTEFA été sélectionné comme un des dix finalistes avec son projet EGAL-URG qui a été présenté à Bruxelles dans le cadre de la Semaine européenne des régions et des villes.

L'outil de capitalisation www.capitefa.eu, qui présente les objectifs et les résultats des projets programmés dans le POCTEFA, a également été progressivement doté de contenu.

Comme chaque année au mois de septembre, le Programme a célébré la Journée de la Coopération Européenne. À cette occasion, compte tenu des circonstances liées à la pandémie, les participants ont réalisé une course virtuelle dans laquelle ils ont accumulé plus de 2 700 kilomètres.

Au cours de l'année 2021, l'agence de presse EFE et Euractiv ont développé une coopération informative pour montrer les résultats de la politique de cohésion européenne et son impact sur la vie des citoyens à la frontière de l'Espagne, de la France et de l'Andorre. Le résultat de cette collaboration est les « histoires transfrontalières », dans lesquelles la frontière pyrénéenne rejoint les histoires de la frontière hispano-portugaise.

En 2021, un total de 33 reportages et chroniques ont été publiés (les 2 premières, de la CTP et de l'HTC ont été publiées en 2020). Les reportages comprennent des vidéos et sont traduits en français et diffusés par Euractiv au niveau européen. Des reportages ont été réalisés sur des projets tels que : AVENIR, OPCC, PATRIM+, ECOCEREAL+, Prevention OH, entre autres.

Toutes ces histoires sont disponibles sur le site Web POCTEFA: <https://www.poctefa.eu/fr/histoires-transfrontalieres/>

En 2021, le Programme a consacré des efforts importants à la préparation de la future période POCTEFA 2021-2027.

Le Rapport Annuel d'Exécution comprend un résumé des activités réalisées en 2021 sur la gestion et le suivi du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). Les principales activités de l'année ont été :

- Le suivi des projets programmés

- Évaluations du Programme
- Travaux de préparation du programme 2021-2027

6. Suivi des projets programmés

En date du 24 juin 2021, le Comité de Programmation du POCTEFA 2014-2020 a approuvé la programmation de deux projets et 1,2 million d'euros du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) octroyés dans le cadre du troisième appel à projets.

Ainsi, 175 projets sont programmés pour la période 2014-2020. Au cours de l'année 2021, le Secrétariat conjoint a avancé dans le suivi de ces 175 projets approuvés. Vous pouvez consulter une description détaillée de chacun de ces projets sur <https://www.poctefa.eu/fr/listes-de-projets/>

Les chiffres totaux du programme en termes de candidatures reçues et de projets programmés sont les suivants :

365 candidatures  **175** projets approuvés (47,9%)

Le suivi et la gestion des projets impliquent **la révision et la mise à jour de documents préparés préalablement** (tels que le guide du porteur de projet, le guide des indicateurs, le guide de communication, le guide de déclaration de dépenses ou le guide de procédure de modification) ainsi qu'une **attention personnalisée** aux chefs de file et aux partenaires des projets. Le Secrétariat Conjoint du POCTEFA conseille les projets d'un point de vue de l'organisation, de la gestion, des finances et de la communication.

Pour renforcer ce travail d'accompagnement, **trois séminaires en ligne** ont été organisés en 2021 pour les bénéficiaires avec une participation totale de 450 personnes et sur les thématiques suivantes :

- Webinaire sur la déclaration de dépenses et le financement (10/03/21). Participants : 300 personnes.
- Webinaire sur les indicateurs POCTEFA (10/06/21). Participants : 100 personnes.
- Webinaire sur le calcul coût/heure mensuel (06/07/21). Participants : 50 personnes.

Ce format de séminaire interactif a été conçu pour accompagner les porteurs de projets dans la préparation des documents nécessaires et pour se familiariser avec les outils et guides du programme. À travers ces types de séminaires, le Secrétariat Conjoint POCTEFA souhaite faciliter le travail des nouveaux bénéficiaires dans la gestion de leurs projets.

Tous les séminaires sont dispensés en espagnol et en français. Plus d'infos sur : <https://www.poctefa.eu/fr/documentation/seminaires/>

En outre, le Programme effectue un travail d'information continu sur les activités organisées par les projets et qui peuvent être consultées sur le site Web du Programme ainsi que sur les réseaux sociaux.

Quelques exemples de projets

Au sein de l'axe 1 en 2021, le projet LINGUATEC "Développement de la coopération transfrontalière et du transfert de connaissances dans les technologies de la langue" dont l'objectif a été de développer, démontrer et diffuser de nouvelles ressources, outils et applications linguistiques innovantes pour améliorer le niveau de numérisation de l'aragonais, du basque et de l'occitan a été achevé, entre autres. Le projet a permis une coopération technologique entre les langues pour développer de nouvelles ressources et outils linguistiques, ainsi que de nouvelles applications en ligne pour faciliter l'utilisation des trois langues et l'accès multilingue au contenu de la part des utilisateurs finaux.

Certaines des ressources développées par le projet sont la barre téléchargeable de traduction automatique pour les sites Web, le dictionnaire aragonais en ligne ([Aragonario](#)) et l'outil de reconnaissance vocale en occitan ([ReVOc](#)) et en basque ([Aditu](#)).

Plus d'informations sur le projet sur <https://linguatec-poctefa.eu/fr/accueil/>



L'axe 2 comprend le projet COOPEREM de coopération entre les services des pompiers français et espagnols. L'objectif des deux services de pompiers a été de mettre en place une coopération opérationnelle transfrontalière plus efficace et plus rapide. Pour ce faire, trois actions principales ont été développées. La première a été un plan de coopération opérationnelle en trois scénarios : les incendies de forêts, les incendies de structures et les

accidents de la circulation. La deuxième action a été la formation commune destinée aux pompiers des deux côtés de la frontière, avec la mise en place de simulations transfrontalières et la dernière a été l'acquisition de matériel, notamment un camion.

Plus d'informations sur le site Web <http://cooperem.eu/fr/>

Achevé en décembre 2021, le projet PATRIM+ est un projet de l'axe 3 qui a constitué le premier réseau transfrontalier de centres du patrimoine et de l'innovation dans le monde rural au sein de la chaîne pyrénéenne.

Parmi ses initiatives et ses réussites, il ressort la création de centres intégrateurs et inclusifs à travers des outils d'accessibilité tels que des kits d'amplification du traitement du son, d'adaptation à la langue des signes des matériels audiovisuels, des livres en braille qui comportent des informations sur les centres, entre autres. Des vidéos promotionnelles du territoire et des centres qui composent le réseau ont également été réalisées, des visites scolaires de ces mêmes centres ont été réalisées et un livre historique sur l'héritage des femmes pyrénéennes a été publié.

En outre, une Pyrenoteca en ligne, un Institut Virtuel du Patrimoine Pyrénéen, sera disponible en 2022 en tant que centre de ressources en ligne.

Plus d'informations sur le site web : <https://www.patrim.net/?lang=es>

L'un des projets de l'axe 4 est **TRAILS**, qui a pour but de supprimer les obstacles frontaliers dans le transport des marchandises et proposer des solutions ferroviaires durables aux entreprises, réduisant ainsi le trafic routier et les émissions de CO2. Parmi les outils développés, on trouve une cartographie interactive des zones logistiques et des services multimodaux, la numérisation de documents de transport et la formation des transports multimodaux. Grâce à ces actions, TRAILS a réussi à réduire l'émission de plus de 187 000 tonnes de CO2 en substituant le transport dans plus de 160 000 camions par le transport ferroviaire. Cela a un impact sur le bien-être des habitants, car les embouteillages et la pollution sonore sont réduits.



Le projet TRAILS a été finaliste des prix européens Regiostar Awards 2021.

Les informations sur le projet TRAILS sont disponibles sur le site Web <https://www.trails-project.com/>

TRAMPOLINE est un projet de l'axe 5 qui s'est achevé en décembre 2021. Son objectif était d'augmenter le nombre de jeunes qui décrochent leur premier emploi dans la zone transfrontalière des Pyrénées, grâce au soutien à la formation et à la mobilité des jeunes, ainsi qu'au renforcement du réseau d'accompagnement de ceux-ci.

Au cours des quatre dernières années, une série d'activités clés ont été menées dans le cadre du projet : la constitution et la mise en œuvre d'un réseau actif d'accompagnement des jeunes, un guide d'accès à l'emploi transfrontalier, un portail en ligne centralisateur d'offres d'emploi et une formation commune BAFA/Moniteur de temps libre.

Ainsi, plus de 50 membres ont rejoint le réseau transfrontalier, quatre sessions de formation ont été organisées pour les professionnels, 24 jeunes ont été formés et plus de 1 500 jeunes ont reçu un accompagnement dans leurs projets d'emploi et de mobilité.

Le réseau continuera ses fonctions au-delà de la durée du projet.

Vous trouverez davantage d'information sur le site Web : <https://fr.reseau-trampoline.eu/>

7. Évaluations

En 2020, la phase 2 du Plan d'Évaluation a été confiée à une entreprise externe (GRUPO CONSIDERA SL.).

En 2021, les évaluations E5 et E6 ont été réalisées. Lors du Comité de Suivi du 08/09/2021, les études des évaluations **E5 « Changement climatique et risques naturels » (axe 2)** et **E6 « Protection et utilisations durables des ressources locales » (axe 3)** correspondant à la Phase II du Plan d'Évaluation du POCTEFA 2014-2020 ont été présentées. La Phase II du Plan d'Évaluation du POCTEFA 2014-2020 comporte deux typologies d'évaluations : 4 évaluations thématiques qui

correspondent aux axes 2, 3, 4 et 5 (évaluations E7 et E8 à réaliser en 2022); et 2 évaluations à caractère transversal du POCTEFA 2014-2020 (évaluations E9 et S3 qui s'achèveront en 2023).

L'appréciation générale sur les deux évaluations du Programme est positive. Le document a été présenté à la Commission Européenne en mai 2021.

8. Travaux de préparation du programme 2021-2027

Enfin, et en ce qui concerne l'avancement des travaux de la future période de programmation, au cours de l'année 2021, des progrès ont été réalisés sur le draft du Programme, la méthodologie des indicateurs et le plan financier. L'aspect le plus innovant de la future période de programmation est l'incorporation de l'OP5 : en 2021, un grand effort a été fait en termes de réunions territoriales dans les zones Centre, Est et Ouest afin d'identifier les zones fonctionnelles avec des objectifs et des thématiques sur le territoire : en plus des réunions techniques sur le territoire, 11 Comités Territoriaux ont été tenus (entre le Centre, l'Est et l'Ouest) et le SC a convoqué sept réunions avec les Coordinateurs Territoriaux du Programme et l'Autorité de gestion.

Les douze réunions de 2021 du Groupe de Travail POCTEFA ont été dédiées en quasi totalité à la future période de programmation avec le mandat du Comité de Suivi.

Une consultation publique préalable sur le projet du Programme a été publiée du 12 février au 4 mars dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale stratégique conformément à la législation environnementale française.

Plus d'infos sur :

<https://www.poctefa.eu/fr/>

Twitter: @ctppoctefa | Facebook: @ctppoctefa | LinkedIn: @ctppoctefa | YouTube:
@ctppoctefa